



ÉDITO

L'année 2017 a bien commencé et les deux premiers mois ont fait le plein de manifestations, cérémonies des vœux et autres occasions festives comme le traditionnel repas des aînés. Échanges de vœux et de cadeaux, cartes ou messages pour traduire l'affection ou l'amitié, nous exprimons ainsi des marques d'attention aux autres. Et ce sont de belles occasions de se retrouver, pour prendre quelques moments de détente sur un rythme différent de celui de notre quotidien.

Et si nous conservions cette belle manière d'être, attentifs aux autres, pour les prochains mois de l'année ?

Par exemple, en assumant sa part dans le respect des règles touchant à la circulation des véhicules et à leur stationnement, à celles relatives à la propreté des trottoirs, des forêts, aux collectes des déchets et des encombrants. Bref, en accomplissant ces petits actes qui distinguent le citoyen acteur de sa citoyenneté, responsable de lui, des siens et de tous les autres, d'avec l'autre, irrespectueux de tout ce qui peut lui procurer une gêne, indifférent à tout et à tous.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons débattu des orientations budgétaires pour l'année 2017 qui seront marquées par le démarrage des réalisations dont l'extension de l'école maternelle et la mise en accessibilité de la salle des fêtes. Le budget 2017 permettra de réaliser ce programme d'investissement sans augmentation des taux des impôts locaux.

Plus que quelques semaines d'hiver avant de laisser place à la douceur des beaux jours ! En attendant, n'hésitez pas à consulter notre site web et à y retrouver notamment les photos souvenirs de la vie de la commune.

Très bonne lecture  
Votre Maire,  
Laurence MEUNIER.

**VIE MUNICIPALE**  
EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2017

**Election d'un représentant communal à la CLECT de la Communauté d'Agglomération**

Un représentant de la Commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être élu, suite à la mise en place de la Nouvelle Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Le conseil après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité, de désigner Yannick LAVEY en tant que membre titulaire et Laurence MEUNIER en tant que membre suppléant.

**Redevances des Ordures Ménagères pour l'année 2017**

La Communauté d'Agglomération de Chaumont, Bologne-Vignory-Froncles et du bassin Nogentais, ayant repris la compétence « Ordures Ménagères », chaque commune doit voter pour l'année 2017 la redevance à l'identique de l'année précédente. Le Conseil Municipal a donc décidé d'appliquer la même tarification que l'an passé, à savoir 100 € par habitant et par an.

**Débat budgétaire**

Madame le Maire a informé le Conseil que le Conseil Départemental a attribué deux subventions :

- 2 859 € pour les travaux de réfection des trottoirs dans la Grande Rue, estimés à 9 530 € HT.
- 11 403 € pour la mise en conformité de la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite, estimée à 39 083 € HT

L'agenda d'accessibilité a été validé pour la Commune fin janvier. Au vu des gros projets en préparation, la Commune traitera les travaux prioritaires.

Madame le Maire a informé des discussions à mener pour les autres projets et des travaux à financer.

***Informations – Réunion du 3 février***

- Madame le Maire a informé le Conseil que la nouvelle Communauté d'Agglomération s'est déjà réunie deux fois. Les différentes commissions ont chacune leur vice-président et Madame Laurence MEUNIER a été réélue vice-présidente aux affaires scolaires et périscolaires.
- Madame le Maire a rappelé au Conseil que le permis de construire pour l'extension de l'école a été déposé.

***Informations - Elections :***

2017 sera une année d'élections importantes pour notre pays. Avec trois scrutins majeurs, Présidentielles, Législatives et Sénatoriales, dont deux qui vous concernent directement, vous bénéficierez de nouvelles cartes d'électeurs qui vous seront distribuées dans vos boîtes aux lettres entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mars 2017.

Site de la commune : [mairie-villierslesec52.fr](http://mairie-villierslesec52.fr)

**Mairie**  
32, Grande Rue  
52000 VILLIERS-LE-SEC  
☎ : 03 25 03 25 11

**Agence Postale**  
☎ : 03 25 31 99 81

Ouverture

Du mardi au jeudi  
de 16h00 à 18h30

le samedi  
de 10h00 à 12h00.

### Dates à retenir

**Pêche à la truite**  
(association Loisirs et Détente)

Dimanche 26 février

**Pêche à la truite**  
(association Loisirs et Détente)

Dimanche 26 mars

**Loto (association des parents d'élèves des 3 communes)**

Dimanche 12 mars

**Repas dansant de l'association « Trait et tradition »**

Samedi 25 mars

**Thé dansant**  
(Association Familles Rurales)

Dimanche 9 avril

### ÉTAT-CIVIL

#### Camet bleu:

28/12/2016 : Mathéo de Cédric FELIX et Amélie HUREL-PECHIODAT

14/01/2017 : Théotime de Christophe et Virginie MARMEUSE

07/02/2017 : Benoît de Laurent SICHLER et Ingrid ROBERTY

#### Nous ont quittés :

01/01/2017 : Eugénie BAILLACHE

22/01/2017 : Laetitia COLLET

28/01/2017 : Bernard CORNEUX

## A VILLIERS-LE-SEC, UNE NOUVELLE ANNÉE QUI DÉBUTE

ECHANGE DE VŒUX 2017

Samedi 7 janvier dernier au soir a eu lieu l'échange annuel des vœux de la Municipalité à la salle des fêtes. La population s'est déplacée en nombre. Madame le Maire a retracé à l'aide d'un diaporama une année riche en événements et réalisations, et a présenté les projets pour cette nouvelle année, comme l'extension du groupe scolaire et la mise en accessibilité de la salle des fêtes.



### REPAS DES AÎNÉS



Avec ses tables nappées de bleu, ses serviettes en forme de cygne, la salle des fêtes avait pris un air de fête le samedi 4 février à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la Municipalité aux seniors âgés de 60 ans et plus. Laurence MEUNIER, son adjointe Annie VERSET et une partie de son conseil ont accueilli les 80 convives qui avaient répondu positivement à l'invitation. Les aînés qui avaient franchi une dizaine, les nouveaux convives et les doyens de l'assemblée ont reçu une rose en boutonnière. Comme chaque année, l'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, avec une tombola pour clôturer la journée.



### Informations diverses

#### Microcrèche : les travaux avancent

N'hésitez pas à contacter l'Agglomération de Chaumont - Service Jeunesse si vous souhaitez des renseignements, au 03 25 30 59 40. Ouverture prévue en septembre 2017.

#### Ordures ménagères :

La compétence a été transférée depuis le 1er janvier 2017 à la Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais, et du Bassin de Bologne-Vignory-Froncles. Pour toutes questions (problème de bacs...), veuillez contacter le service « Ordures Ménagères » (mis en place par la Communauté d'Agglomération) au 03 25 30 59 51 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

